



### MÉTHODOLOGIE

	Evaluation réalisée lors de mission de terrain.	<b>X</b>
	Evaluation réalisée lors d'entretiens téléphonique avec des informateurs clés.	

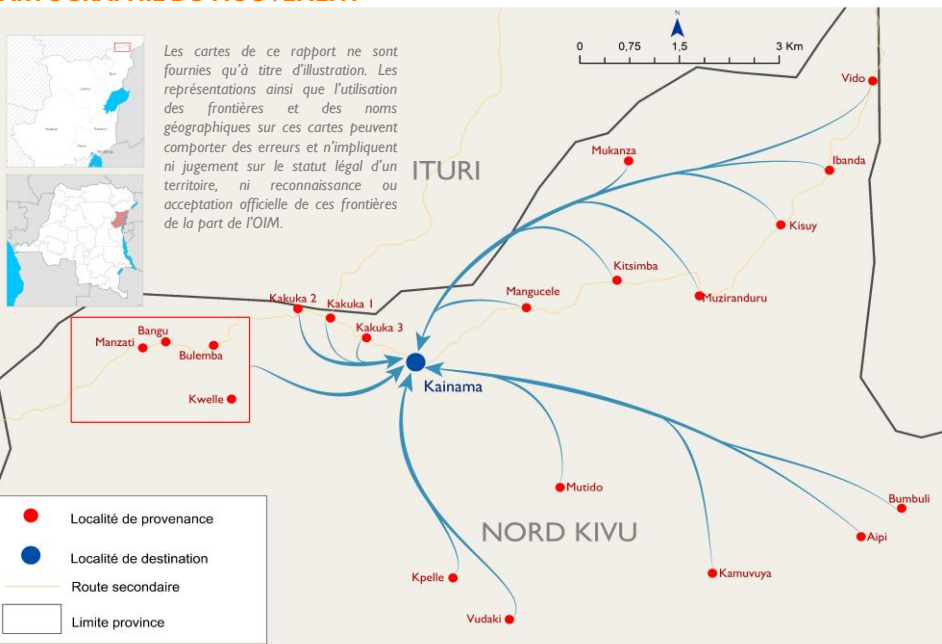
L'évaluation rapide de l'OIM (Emergency Tracking Tool, ETT) est un outil mis en place dans le but de collecter des informations sur les mouvements importants et soudains des populations. Ces informations sont collectées à la suite de visites sur le terrain et ou d'entretiens téléphoniques avec les informateurs clés des sites de déplacement ou des communautés d'accueil. D'autres informations sont ensuite recueillies et analysées à partir des outils ERM. Ce rapport présente les résultats de l'évaluation menée du 17 au 21 avril 2021 dans le territoire de Beni

### RÉSUMÉ DE L'ALERTE

Du 17 au 21 avril 2021, un nouveau déplacement de populations a été observé en provenance des villages de KAKUKAI, I et III, KWELE, BANGU, BULEMBA, VIDO, BUMBULI, IBANDA, BOTONGA, BOYO, MUKONDI, KISUYI, NGALANZA, MANGUCELE, KPELE, KITSIMBA, VUDAKI, MUTIDO, KAMUVUYO, MUZIRANDULU, AIPI, BUMBULI, AIZI et dans d'autres sous villages Misongo, Irango, Ngalanza, Boyo Chemchem situés dans la chefferie de BANYALI CHABI, groupements de BAMBUBA KISIKI et BANANDE KAINAMA dans le territoire de BENI, province du NORD KIVU. Ces déplacements font suite aux incursions répétées et attribuées aux présumés ADF dans le territoire de Beni qui ont causé d'importantes pertes de biens et de vies humaines. Cette population déplacée a trouvé refuge dans la localité de KAINAMA où se trouvaient déjà, depuis août 2020, un nombre important de déplacés vivant dans des familles d'accueil, des écoles et des églises.

### CARTOGRAPHIE DU MOUVEMENT

Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.



### DÉTAILS DU NOUVEAU DÉPLACEMENT



### DÉTAIL SUR LA ZONE ÉVALUÉE

PROVINCE	NORD KIVU
TERRITOIRE	BENI
CHEFFERIE	BENI MBAU
GROUPEMENT	BANANDE KAINAMA





### DONNÉES DÉTAILLÉES DU DÉPLACEMENT

VILLAGE ÉVALUÉ	MÉNAGE	INDIVIDU	HOMME	FEMME	< 5 ANS	LOCALISATION
KAINAMA	2311	11555	3555	8000	750	N 0,899259; E 29,800422

### PERCEPTIONS DES BESOINS PRIORITAIRES



### OBSERVATIONS & ANALYSES

-  La grande majorité des déplacés ont trouvé refuge dans la localité de KAINAMA où se trouvaient déjà des populations déplacées qui n'ont, depuis leur arrivée en août 2020, reçu aucune assistance humanitaire. Un total de 5 875 ménages déplacés, soit 19 410 se sont installés dans les villages de SAYO, KITSIMBA, MUZIRANDURU, KISUYI et VIDO, groupement de BANANDE KAINAMA, depuis le mois d'août 2020. Cet afflux de déplacés tend à augmenter du fait que la crise persiste aux environs de KAINAMA et dans les zones de provenance. Ainsi les localités enquêtées comptabilisent plus de 50 nouveaux déplacés par jour. Les déplacés sont pour la plupart hébergés par les familles de la communauté d'accueil, pour les autres ménages, ils ont trouvé refuge dans les écoles et les églises, à savoir : EP MUZIRANDULU, Eglise Anglicane à KITSIMBA, CBCA à KITSIMBA, NZAMBE MALAMU à KITSIMBA, EGLISE ANGLICANE C.E39 à VIDO, EP NAZARETH à VIDO, INSTITUT MUTAKIRE à VIDO, EP MBUTHO à KISUYI, EP KAINAMA, INSTITU KAINAMA. Au moment du déplacement, la quasi-totalité des ménages déplacés a dû abandonner ses biens.
-  Les structures de santé répertoriées dans la localité de KAINAMA sont limitées et ne permettent pas de répondre aux besoins en santé de la population nouvellement déplacée. A cela s'ajoute, le manque de moyens financiers pour payer les soins de santé ainsi que le manque de personnel médical, de médicaments et d'équipements médicaux dans les centres de santé. D'après le personnel de santé, les principales pathologies diagnostiquées chez les déplacés sont : la malnutrition, la fièvre typhoïde, le paludisme, l'infection respiratoire et les cas de diarrhée aiguë assimilable au choléra. Un total de 520 cas confirmés et 850 cas suspects de paludisme, 132 cas d'infection respiratoire aiguë, 116 cas de diarrhée aiguë, 40 cas de fièvre typhoïde, 9 cas de rougeole ont été diagnostiqués auprès de la population nouvellement déplacée.
-  La population déplacée fait face à une situation d'insécurité alimentaire préoccupante caractérisée par 18 cas de malnutrition aiguë sévère et 9 cas de malnutrition aiguë modérée. Ceci inclut 7 cas de malnutrition aiguë sévère chez les filles de moins de 2 ans, 4 chez les filles de plus de 2 ans, 5 chez les garçons de moins de 2 ans, 2 chez les garçons de plus de 2 ans, 4 parmi les femmes enceintes et allaitantes ainsi que 2 cas de malnutrition aiguë modérée parmi les filles de moins de 2 ans, 3 cas parmi les garçons de moins de 2 ans et 4 cas pour les femmes enceintes et allaitantes. Les populations déplacées, vivant principalement de l'agriculture avant la crise, n'ont pratiquement pas accès aux terres de la localité d'accueil. Le manque de moyens financiers, de subsistance (semences, outils) et l'accès limité à la terre réduisent les possibilités de relancer une production agricole suffisante pour subvenir aux besoins alimentaires des populations nouvellement déplacées. Bien que des marchés locaux soient accessibles, le prix des quelques denrées disponibles a considérablement augmenté à cause d'une forte demande en provenance de ces ménages nouvellement déplacés.
-  Le manque d'amélioration de la situation sécuritaire dans la zone de provenance, continue de provoquer des mouvements de déplacement dans la localité de KAINAMA, augmentant ainsi la pression sur les ressources et les infrastructures déjà limitées dans la localité d'accueil. Les ménages déplacés qui possédaient des têtes de bétails et capital en activité génératrice de revenu ont tout perdu au moment des incursions par les groupes armés et ont désormais très peu de moyen financier pour subvenir à leurs besoins immédiats. Les opérateurs téléphoniques notamment MPESA, AIRTEL MONEY sont présents dans la zone et pourront faciliter d'éventuels transferts monétaires.